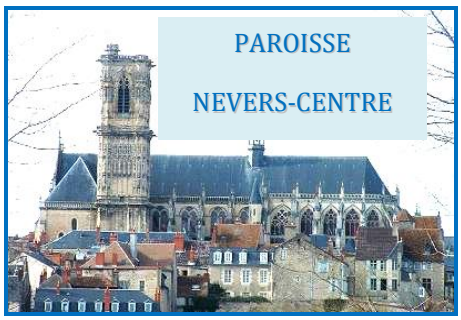

Dimanche 7 février 2016

Cinquième dimanche du Temps ordinaire

Bulletin N° 1021

« Revenez à moi de tout votre cœur »

(Joël 2, 12)

La roue tourne, les jours et les années passent. Pour certains, rien de bon, rien de beau. Pour d'autres, la vie est une petite rose. En effet, c'est ça la vie. Les avis diffèrent selon les temps, les lieux et les circonstances. Et par conséquent, les rires et les pleurs, les désespérances et les espoirs, la santé et la maladie, les amours et les manques d'amour, les réussites et les échecs nous placent en deux catégories : les malheureux et les bienheureux (Béatitudes). Seulement, on constate qu'il y a de plus en plus de malheureux. Pourquoi ?

La réponse me semble être toute simple : la peur d'être ce que l'on est et de ce que la vie nous présente. Cette peur est ressentie généralement en présence ou dans la perspective d'un danger ou d'une menace. Elle analyse le danger et permet au sujet de fuir ou de le combattre

Ce processus de flux d'émotions, surtout de tristesse ou de colère, est à surpasser au moyen d'une certaine maturation de l'esprit, d'une capacité de dépassement, d'un retournement, d'une certaine prise de conscience, qui nous fait savoir qu'on n'est pas le seul à subir les déboires de la vie. « *S'en prendre aux autres, c'est ne pas reconnaître la volonté de Dieu* », nous dit le pape François.

La justice vient de Dieu et être juste, c'est être justifié par Lui, être en relation étroite avec Lui, vivre dans l'obéissance de Sa volonté, quelles que soient les difficultés que nous procure la vie. C'est pourquoi, en ces moments où nous entrons dans le Carême, le Christ nous propose d'accomplir les œuvres traditionnelles de piété : aumône, prière et jeûne, pour nous libérer de ce qui choque, blesse ou tue notre être. Ce lien privilégié avec le Seigneur nous permettra d'entrer dans une relation authentique avec les autres, faisant d'eux non plus des méchants ou des admirateurs de nos œuvres, mais des frères desquels nous serons solidaires : par l'**aumône** faite aux nécessiteux, par notre **prière** dans laquelle tout le monde trouve sa place, par notre **jeûne** (abstinence) qui est un témoignage. Faisant cela, c'est bien de Dieu que nous pourrons attendre notre récompense.

Cette année jubilaire répond, à bien des égards, aux attentes du Christ qui dit aux pharisiens : « *Je veux la **miséricorde** et non le sacrifice*. » C'est dire que Dieu va au-delà de la justice avec la **miséricorde** et le pardon. Prions, jeûnons et partageons. Alors, notre Carême sanctifiera personnellement avec les autres. Voici quelques exercices qui pourront nous accompagner :

- La prière personnelle (matin, midi et soir) pour l'Église et pour la paix dans le monde
- La prière communautaire (messe, adoration, lecture de la Parole de Dieu, chemin de croix tous les vendredis, pèlerinage à l'église Saint-Pierre ou à la chapelle de Saint-Gildard, chapelet…)
- Offrande de messes pour les défunts et pour les vivants
- Ouverture à l'autre
- Honorer le denier de culte selon ses possibilités
- Se confesser
- Offrir les fruits de l'abstinence aux plus nécessiteux
- Assister aux conférences de Carême
- Visiter les malades et les personnes âgées (au moins une fois)

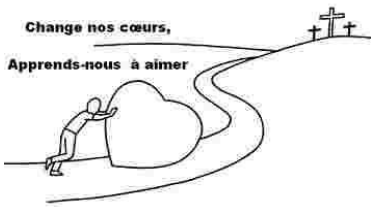

Seigneur, que ces cendres deviennent notre cri vers Ta miséricorde, le cri de notre vocation à la beauté humaine et le cri de notre détermination à vivre selon l'Évangile. Très bon Carême à tous !

Abbé Michel Kama,
Curé

Presbytère, 3 avenue Marceau - Tél 03.86.36.41.04 – paroisse.nevers.centre@orange.fr

LA VIE PAROISSIALE

A rejoint la Maison du Père cette semaine

Henri LUCIER

- **Dimanche 7 février** → **Cinquième dimanche du Temps ordinaire**
  - 10 h → Messe à l'Espace Bernadette
  - 11 h → Messe à l'église Saint-Pierre
- **Lundi 8** 20 h 15 → Répétition de la chorale, 6, rue Abbé-Boutillier
- **Mardi 9** 14 h 30 → Réunion du MCR Saint-Pierre
  - 20 h 30 à 21 h 30 → Chapelle de L'Espérance, adoration du Saint-Sacrement

TEMPS DU CARÊME

- **Mercredi 10** → **Mercredi des Cendres** jeûne et abstinence
- **Jeudi 11** → **Journée mondiale des malades**
  - 17 h à 18 h → À la chapelle de La Visitation, adoration du Saint-Sacrement
- **Vendredi 12** 15 h 30 → Chemin de Croix, à l'église Saint-Étienne
  - 18 h → Messe à l'oratoire, 13, rue du Charnier
- **Samedi 13** 18 h → Messe à l'église Saint-Pierre
- **Dimanche 14** → **Premier dimanche de Carême**

Appel décisif des catéchumènes - Dimanche de la Santé

- 10 h → Messe à l'Espace Bernadette
- 11 h → Messe à l'église Saint-Pierre

Paroles de notre pape François à méditer

« Que Marie, Mère de Jésus, nous aide à transmettre les merveilles du Seigneur à ceux que nous rencontrons sur notre chemin ! »

Bien noter

❖ Jeudi 11 février, de 9 h 30 à 16 h, à la Maison du diocèse, les laïcs en mission participeront à une journée diocésaine.

❖ Jeudi 11 février, à l'Espace Bernadette, fête de Notre-Dame de Lourdes : → **15 h 30**, chapelet médité ; **16 h**, lecture du récit de la 1ère apparition à Bernadette, par le père Laurentin ; **18 h 30**, messe solennelle célébrée, par notre évêque ➢ **Pas de messe à la paroisse** ≺

TEMPS DU CARÊME

→ **Mercredi 10 février, messe et imposition des Cendres**

- **11 h 30**, à l'espace Bernadette
- **18 h**, à l'église Saint-Pierre

→ **Tous les vendredis de Carême**

- **15 h 30**, à l'église Saint-Étienne, chemin de croix
- **18 h**, messe au presbytère de l'église Saint-Étienne (13, rue du Charnier)

→ **Vendredi 12 février**

- **10 h**, à la cathédrale, cérémonie de réception des cendres, pour les élèves, enseignants et parents d'élèves des écoles Sainte-Julitte et Sainte-Bernadette

❖❖❖

« Jeûne et abstinence » La Conférence des évêques de France a précisé les modalités d'observance du jeûne et de l'abstinence, pendant le temps du Carême. ***Tous les vendredis***, *les fidèles doivent s'abstenir de viande s'ils le peuvent.* ***Le mercredi des Cendres***, *jour où commence le Carême,* ***et le Vendredi saint***, *jour de la mort du Sauveur, ils s'abstiennent de viande, ils jeûnent en se privant substantiellement de nourriture, selon leur âge et leurs forces, et réservent un temps notable pour la prière.*

SACREMENT DES MALADES. - Afin que les **malades et personnes âgées** intéressés puissent, d'ores et déjà, se préparer à le recevoir, le sacrement des Malades leur sera donné le **dimanche 6 mars, à 10 h, à l'église**

Suite à la publication de son livre **Bernadette et l'Évangile**, le père Jacques Billout donnera une conférence sur ce thème, **vendredi 12 février**, **à 19 h**, **à l'espace Bernadette**.

Possibilité de dédicace du livre

RETRAITE DES PRÊTRES ET DIACRES. - Les prêtres et diacres du diocèse seront en retraite à La Pierre-qui-Vire, du **lundi 7 au vendredi 11 mars**. Pendant ce temps, les messes de semaine en paroisse n'auront pas lieu. **Une messe unique sera célébrée chaque jour à 11 h 45, à l'Espace Bernadette.**

CONFÉRENCE DE CARÊME

Une conférence, sur le thème *Rencontrer l'Amour du Père miséricordieux*, sera animée par le père Michel Corteville et Marie Disière,

le dimanche 14 février, à 15 h, à l'église Saint-Pierre.

Vêpres à 16 h

ÉGLISE SAINT-PIERRE, ÉGLISE JUBILAIRE

Du mardi au samedi, de 16 h 30 à 18 h,

VOTRE ÉGLISE PAROISSIALE VOUS ATTEND

Vous serez **accueilli(e)**, et selon votre temps disponible, vous pourrez :

► **méditer**, ► **adorer** le Saint-Sacrement,

► **rencontrer** un prêtre,

et de 17 h 30 à 18 h, ► **assister à un office religieux** différent chaque jour